Image not found or type unknown

Insalubrité ou non? Comment faire?

Par **joubert alexandra**, le **27/03/2018** à **09:40**

Bonjour,
Nous sommes locataires d'une maison depuis 3 ans. Celle ci a toujours été humide.
Le 17/02/18 : en déplaçant notre canapé, nous nous rendons compte que le lambris mural est noir et le sol tout blanc. Le propriétaire vient constater de lui même.
http://zupimages.net/viewer.php?id=18/13/24ds.jpg
Le 23/02/18 : Une entreprise se déplace. il faut assainir les murs de la salle à manger et de notre chambre, ainsi que l'air avec une ventilation positive. Il envoie le devis au propriétaire (qui était présent)
le 12/03/18 : Le propriétaire décide de faire les travaux seul avec son père car le devis est trop cher. Il nous enlève une partie du lambris pour faire un essai et installe des injecteurs pour faire des injections de produit d'étanchéité. Le mastic qui rend occlusif le trou est vieux. Il ne sèche pas....2éme essai de mastic le **16/03** toujours usagé..ça ne sèche toujours pas...ce même jour, il enlève tout le lambris de la salle à manger et nous fournit un déshumidificateur d'air électrique que nous devons brancher 24h/24, c'est impossible vu le bruit!(sans compter quand attendant, c'est nous qui payons la consommation électrique)
Il nous promet depuis ce jour d'aller acheter du mastic et d'avancer les travaux....Nous ne l'avons pas revu malgré nos relances tous les 2 jours!
Avons nous des recours? Dans l'état actuel des choses, notre logement est il jugé insalubre? Doit-il nous proposer un relogement? A savoir que j'ai des problèmes de santé et que je devais reprendre un traitement qui affaisse mes défenses immunitaires..Je le repousse par peur de faire un problème respiratoire...Nous avons également 2 enfants asthmatiques. Ce salpêtre ne doit pas être très bon niveau santé....
Je vous met quelques photos pour que vous puissiez vous rendre compte.
http://zupimages.net/viewer.php?id=18/13/9rix.jpg
http://zupimages.net/viewer.php?id=18 /13/0gmt.jpg
http://zupimages.net/viewer.php?id=18 /13/d6y9.jpg
http://zupimages.net/viewer.php?id=18/13/h5s6.jpg
http://zupimages.net/viewer.php?id=18/13/h5s6.jpg
http://zupimages.net/viewer.php?id=18/13/55vy.jpg
http://zupimages.net/viewer.php?id=18/13/i4qi.jpg
Nous ne souhaitions pas "poursuivre" le propriétaire, nous avons des ententes cordiales mais là...ce n'est tout simplement pas possible de vivre avec une maison pareille..La chambre sera également à faire en plus!
Merci de votre aide.

Par **janus2fr**, le **27/03/2018** à **13:51**

[citation]Nous ne souhaitions pas "poursuivre" le propriétaire, nous avons des ententes cordiales mais là...ce n'est tout simplement pas possible de vivre avec une maison pareille..La chambre sera également à faire en plus! [/citation]
Bonjour,
Peu de solutions à votre problème si vous ne souhaitez pas entrer en conflit avec votre bailleur. La seule que je vois, c'est de vite chercher un autre logement...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés